



COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (n°2)

16 février 2023 à Tantonville

Compte rendu

Présents		
PRENOM	NOM	COMMUNE / ORGANISME
Gauthier	BRUNNER	Praye - CCPS
Sébastien	DAVILLER	Lemainville – CCPS
Audrey	DEPRUGNEY	Dommarie Eulmont
Marc	FRANCOIS	Xirocourt - CCPS
Clémentine	FROGNEUX	Agent CCPS
Martine	GALVANIN	Praye
Michel	GEANT	Tantonville
Didier	LAMBINET	Vitrey
Jean-Baptiste	LEGENDRE	Affracourt
Dominique	LEMOINE	Autrey - CCPS
Jacqueline	PARIZOT	Parey St Césaire
Alexandre	REBOUT	Laloeuf
Mathieu	SAINT-MIHIEL	Forcelles sous Gugney
Marie-France	SIRON	Voinémont
Etienne	VOINOT	Affracourt

Excusés		
PRENOM	NOM	COMMUNE
Philippe	BONNEVAL	Saxon Sion
Claude	BUZZI	Bainville aux Miroirs
Stéphane	COLIN	Vézelise
Alain	MOUGENOT	Vézelise
Jean-Philippe	THOMASSIN	Benney

Communes non représentées
Bralleville
Ceintrey
Chaouilley
Forcelles St Gorgon
Goviller
Gugney
Houdelmont
Laneuveville dvt Bayon
Quevilloncourt
Saint Firmin
Saint Remimont
Vaudémont
Vaudeville
Vaudigny
Vroncourt

PRÉSENTATION ET RELEVÉ DE DÉCISIONS

Introduction de la réunion par M. LEMOINE.

Cette commission Aménagement du territoire ne se réunit que pour la deuxième fois, car deux des principaux sujets traités par cette commission ont leur propre instance : le COPIL du PLUi et le COPIL de la GEMAPI.

Il souhaite que cette commission soit un lieu d'échanges et de propositions qui laisse place à une forte participation de ses membres. L'objectif de ces réunions n'est pas de diffuser des informations de façon descendante, comme le déplorent certains membres.

Habitat

Commission
Aménagement



Objectifs :

- Inciter à la rénovation énergétique des habitations
- Lutter contre la vacance
- Adapter les logements aux personnes vieillissantes ou en situation de handicap

Etude pré-opérationnelle d'OPAH

- diagnostic de l'Habitat réalisé sur des données officielles et grâce aux enquêtes (communes, particuliers, propriétaires de logements vacants)
- rédaction d'un cahier des charges OPAH



Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH n'est plus à jour et ces données doivent être réactualisées.

La présentation de la carte a mené à de nombreuses discussions, notamment concernant la définition et les critères d'évaluation de la vacance des logements. L'état des lieux réalisé par le bureau d'études Urbam Conseil était basé sur une définition de la vacance correspondant à un logement inoccupé depuis plus de deux ans, en croisant des données officielles (INSEE, fichier LOVAC) avec un repérage terrain. Il est précisé que la méthode n'est pas parfaite et que de nombreux biais peuvent persister. Il est donné pour exemple des logements inhabités mais dont les façades sont entretenues. La question se pose également de considérer une « ruine » comme logement vacant, ou de s'assurer que les maisons secondaires ne sont pas comptabilisées.

La définition précise des taux de vacance pour chacune de nos communes devient particulièrement important au vu des prescriptions des documents urbanistiques à venir.

- ➔ **Il est décidé de remettre à jour ces taux de vacance qui ont pu changer en période post-Covid en croisant les données et en s'appuyant en premier lieu sur la connaissance des communes. Un tel travail à mener avec les communes permettra en parallèle de faire de la pédagogie sur le sujet. Il conviendra de caractériser les différentes formes de vacance (logement abandonné, vacance due à l'état du logement, logement en indivision...)**

<p>Commission Aménagement</p> 	<h2>Habitat</h2> <p>OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Dispositif incitatif d'amélioration de l'habitat privé qui propose une assistance gratuite administrative, technique et financière aux propriétaires occupants et bailleurs sous certaines conditions.</p> <p>Thématiques éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- Logements indignes et (très) dégradés- Amélioration des performances énergétiques- Aide pour l'autonomie de la personne <p>L'OPAH prend la forme d'une convention signée entre la Collectivité, le Département de Meurthe-et-Moselle, l'Anah, la Région GE et la commune de Vézelize.</p> <p>Durée : 3 ans, reconductible 2 ans</p>
---	--

Des exemples de logements adaptés aux personnes âgées tels que ceux situés à Laneuveville, Omelmont et Voinémont sont cités en exemple d'action pour l'autonomie de la personne.

Habitat				
OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat				
	2023	2024	2025	TOTAL
Nombre de logements PO	56	59	61	176
Dont LHI et TD	0	2	4	6
Dont MaPrimeRénov' Sérénité	40	40	40	120
Dont autonomie	16	17	17	50
Nombre de logements PB (Vézélise)	4	5	6	15
Dont LHI et TD	2	2	3	7
Dont moyenne dégradation	1	2	2	5
Dont amélioration énergétique	1	1	1	3

PO : propriétaire occupant LHI : lutte contre l'Habitat indigne
PB : propriétaire bailleur TD : logement très dégradé

Aide de la CCPS uniquement aux propriétaires occupants, sur critères de ressource de l'Anah → revenus modestes et très modestes, abondement de 10 à 15 % des aides Anah

Habitat				
OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat				
Financement CCPS aux PO				
	Année 1	Année 2	Année 3	Total
PO Amélioration énergétique	79 266 €	76 947 €	77 902 €	234 115 €
PO Autonomie de la personne	14 425 €	15 514 €	15 514 €	45 453 €
PO Logement indigne ou très dégradé	0 €	9 900 €	14 025 €	23 925 €
Total Abondements	93 691 €	102 361 €	107 441 €	303 493 €
Financement commune de Vézélise aux PB				
	Année 1	Année 2	Année 3	Total
PB Logement indigne ou très dégradé	19 170 €	14 378 €	23 963 €	57 511 €
PB Logement moyennement dégradé	9 859 €	19 718 €	14 788 €	44 365 €
PB Amélioration énergétique	9 859 €	9 859 €	4 929 €	24 647 €
Total prévisionnels AE	38 888 €	43 955 €	43 680 €	126 523 €

Les subventions accordées par la CCPS dans le cadre de l'OPAH se feront en abondement des aides de l'Anah, dont les critères sont fixés en fonction de la nature des travaux et du profil du demandeur. Les aides aux propriétaires occupants ne sont accessibles qu'aux personnes à revenus modestes et très modestes, tandis que les aides aux propriétaires bailleurs ne sont pas sur condition de ressources.

Il a ainsi été décidé que la CCPS n'aiderait pas les propriétaires bailleurs, de façon à concentrer nos moyens qui sont limités pour les personnes en ayant le plus besoin et leur proposer une aide réellement incitative.

Dans le cadre de l'OPAH, la commune de Vézélise pourra aider en propre ses propriétaires bailleurs.

Commission
Aménagement



Habitat

Programme SARE – accompagnement travaux de rénovation énergétique
Conseils techniques et accompagnement dans la recherche de subvention.
Sollicitation des conseillers France Rénov' a doublé en 2022
Renforcement du service validé au dernier CC
Retours de la part des particuliers de ce service ?

Subventions travaux d'isolation de la CCPS

année subvention	nombre bénéficiaires	montant des aides
2020	3	1 168 €
2021	3	1 500 €
2022	10	5 000 €

Proposition : fin de l'aide à la mise en place de l'OPAH

Il est rappelé l'existence du service d'accompagnement gratuit aux travaux de rénovation énergétique à destination des habitants. Les conseillers France Rénov' peuvent en effet répondre à tous les particuliers, les conseiller techniquement et les renseigner sur les aides existantes en fonction du profil du demandeur : 03 83 64 98 04.

La sollicitation de ce service a fortement augmenté dans le Saintois depuis l'année dernière.

Un service similaire existe pour les collectivités et les professionnels par le Pays Terres de Lorraine.

La CCPS propose actuellement une aide aux travaux d'isolation. Cette aide peut être mobilisée pour la réalisation de petits travaux d'isolation, sur condition de revenu et pour un maximum de 500 €.

- ➔ **La commission valide l'arrêt de cette aide au moment de la mise en place de l'OPAH qui permettra un meilleur accompagnement financier de travaux de rénovation globale. L'aide perdurera jusqu'à la mise en place de l'OPAH.**

Commission
Aménagement



Habitat et aménagement du territoire

PCAET

Actions en cours / à renforcer

- Proposer un état des lieux énergétique du patrimoine communal. *Pays*
- Assurer l'accompagnement des rénovations énergétiques des bâtiments communaux. *Pays*
- Assurer un accompagnement technique et un renseignement sur les aides existantes pour tout projet de rénovation énergétique des logements. *France Rénov'*
- Favoriser les rénovations globales et performantes par incitation financière. *Pays, France Rénov' et bientôt CCPS*
- Limiter l'artificialisation des terres. *CCPS*

En projet (à valider)

- Sensibiliser aux économies d'énergie
- Désimperméabiliser les surfaces
- Préserver les ressources naturelles
- Adapter les rénovations et nouvelles constructions au changement climatique

- ➔ **Les projets proposés dans le cadre du PCAET sont validés.**

Commission Aménagement



GEMAPI

Principales actions en cours :

- Travaux Madon Bralleville / Xirocourt : effacement des digues de 2 anciens moulins en ruine et renaturation de la végétation du linéaire
- Etude de restauration du ruisseau le Mirabée (entre Housséville et Diarville)
- Animations scolaires : découverte des rivières aux abords des écoles à destination des CM1-CM2 des classes du territoire
- Réalisation d'une charte d'exercice de la GEMAPI, destinée à clarifier les rôles de chaque acteur, et à compléter le guide d'entretien des cours d'eau réalisé l'an passé
- Zones humides : sélection de secteurs à restaurer prioritairement suite à l'inventaire réalisé
- Projet d'achat groupé de récupérateurs d'eau à destination des habitants

→ Et conseil auprès des communes pour toute question liée à la gestion et l'entretien des cours d'eau
→ contacter maxime.houpert@ccpaysdusainois.fr

Les travaux sur les cours d'eau sont longs à mettre en œuvre (3 - 4 ans / projet) et onéreux (Ex. projet Madon entre Bralleville et Xirocourt => 268 000 € HT). Toutefois, en sollicitant l'Agence de l'eau, le Conseil Régional ou encore le Conseil Départemental, la CCPS peut espérer réaliser ces travaux avec un taux de subvention avoisinant les 80 %.

Au vu de ces délais, le COPIL a d'ores et déjà amorcé d'autres projets de travaux (Madon aval / ruisseau du Mirabée...).

Les animations scolaires sont réalisées par deux associations. Pour la 2ème année consécutive, 12 classes/an bénéficient de ces animations qui durent 3 demi-journées par classe. Ces animations ont à chaque fois lieu dans l'environnement proche des écoles participantes.

Les communes sont invitées à contacter Maxime HOUPERT pour toute question sur le sujet.

Commission Aménagement

GEMAPI

PCAET

Actions en cours / à renforcer

- Renaturation des cours d'eau
- PAPI Madon
- Encourager les communes non équipées à réaliser des travaux d'assainissement
- Sécurisation des réseaux d'alimentation en eau potable

Aménagement des espaces verts

Commission
Aménagement



Sensibilisation

Suite à un questionnaire « Zero phyto » : Webinaire + demi-journée d'intervention par la FREDON sur la gestion intégrée des espaces communaux sans produits chimiques et présentation de techniques alternatives

Accompagnement

Information sur les aides possibles + proposition de réalisation d'un plan de gestion différenciée ou étude spécifique à la gestion des cimetières :
offres FREDON et Urban-et-Sens → *pas de retour à ce jour, quel souhait des communes ?*

Subventions vivaces

Aide à l'implantation d'arbres et arbustes aux communes :
Moitié du montant et 200 € maximum/an/commune

année travaux	nombre communes	montant subventions
2020	8	1 595 €
2021	9	1 578 €
2022	9	1 598 €

Proposition : modification des critères de l'aide vers une subvention plus importante pour des plantes endémiques ou adaptées au changement climatique.

Liste à établir avec le conservatoire, FREDON...

Concours fleurissement

si reconduction, proposition : formation/sensibilisation du jury

Des communes se sont inspirées d'aménagements des cimetières de façon à réduire, voire arrêter, l'utilisation de produits phytosanitaires, grâce par exemple à l'implantation de plantes vivaces couvrantes. Le CAUE a accompagné certaines communes dans l'aménagement de leurs cimetières.

Subvention arbres et arbustes :

- ➔ **Les membres du jury souhaitent organiser un groupe de travail, comprenant des pépiniéristes et paysagers du territoire, pour faire évoluer l'aide à destination des communes pour l'implantation d'arbres et arbustes. Cela permettrait de définir une liste de familles de plantes adaptées au terroir et au changement climatique. L'idée est évoquée de subventionner les achats auprès des pépiniéristes locaux uniquement.**

Concours Fleurissement :

- ➔ **Il est proposé de relancer le concours fleurissement pour l'année 2024, en lui donnant un autre nom, tel que « embellissement », « aménagement » ou « végétalisation ». Un appel à participation sera à nouveau lancé pour constituer un groupe de travail dédié, en remobilisant les précédents membres de la commission fleurissement qui présentait une belle dynamique et en essayant de recruter de nouveaux volontaires. Certaines modalités du concours seront à revoir, comme par exemple la période de passage du jury. Un passage au printemps inciterait moins à utiliser de l'eau pour l'arrosage l'été. Le jury pourrait également être formé par des professionnels pour distinguer les aménagements qui concilient embellissement et enjeux climatiques.**

Commission Aménagement



Agriculture

Aides JA jeunes agriculteurs

Condition : bénéficiaires de la Dotation JA

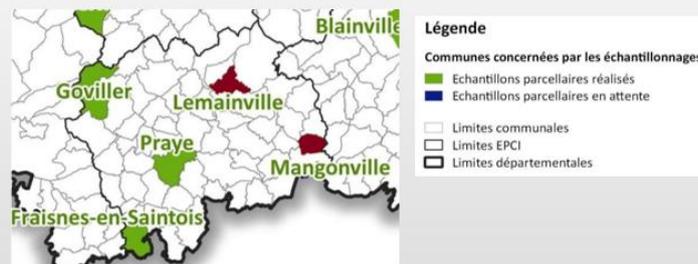
15 installations aidées depuis 2014, soit 15 000 €

Proposition de témoignage des agriculteurs ayant bénéficié de l'aide depuis 2020

Recensement terrains communaux

Démarche portée par la Multipole Sud Lorraine.

Rencontre avec la commune, analyses de sol, élaboration d'un appel à candidature



Lien vers site Multipole : https://www.nancysudlorraine.fr/fr/actualites/dans-le-cadre-du-plan-alimentaire-territorial-grace-a-la-multipole-les-communes-se-mobilisent-pour-proposer-du-foncier_-n.html

Aide JA : La question du critère de l'obtention de la Dotation Jeunes Agriculteurs est abordée. Ce critère a été initialement mis en place comme garant de la viabilité économique des installations. Certains membres de la commission se posent la question d'assouplir le règlement en considérant le fait que de plus en plus d'installations se font sans la DJA et sont viables économiquement.

➔ **Il est proposé de revoir le règlement pour éventuellement le rendre moins restrictif et d'étudier les dossiers au cas par cas, ou d'établir de nouveaux critères (par exemple une aide au bout d'un certain temps d'activité ?)**

Mobilisation du foncier agricole communal : Le projet de recensement des terrains communaux ne permet la création d'activité que sur de petites surfaces. Ces situations sont adaptées à des projets d'élevage de petits ruminants, petit élevage, maraichage, petits fruits... Les études de sol et l'accompagnement des communes par Terres de Liens et la CDA54 permet de garantir le sérieux des projets. Cependant il est souligné l'incohérence entre notre aide à l'installation et ce projet, puisque certains projets agricoles sur des petites surfaces ne bénéficient pas de la DJA.

Commission Aménagement



Agriculture

PCAET

Actions en cours / à renforcer

- Développement de l'agroécologie : soutien développement AB et HVE. *Pays*
- Réaliser une étude « multidimensionnelle » : cartographie multicritère des sols agricoles intégrant l'ensemble des indicateurs (écologiques, économiques, sociétaux) afin d'outiller les acteurs territoriaux dans les orientations des pratiques agricoles bénéfiques pour le territoire. *CDA54*
- Action sur le foncier agricole communal : installation de producteurs. *Co-portage multipole*
- Transmission des EA : anticiper et accompagner les cédants. *CDA54*
- Communication sur les productions locales. *CCPS*
- Réhabilitation des vergers et implantations de haies. *CCPS*
- Aider au développement de jardins nourriciers/partagés. *Pays*

En projet (PCAET, à valider)

- Renforcer la dynamique de consommation de proximité, RHD
- Aider à structurer les filières et le développement de productions locales, notamment via la RHD
- Soutenir les projets d'agroforesterie
- Lutte contre le gaspillage alimentaire

➔ Les projets proposés dans le cadre du PCAET sont validés.

Commission Aménagement



Forêt

PCAET

Actions en cours / à renforcer

- Valorisation écologique et locale du bois
- ➔ Etude sur le développement de réseaux de chaleur biomasse à venir
- Garantir une gestion forestière aboutissant à des forêts résilientes
- ➔ Sylvacctes

La démarche Sylvacctes a pour objectif d'apporter un financement de travaux sylvicoles qui permettent une adaptation de nos forêts au dérèglement climatique, tels que certains travaux d'amélioration des jeunes peuplement et d'enrichissement de peuplements âgés. Ce programme est mené en lien avec les services de l'ONF.

Une communication sera menée à destination de toutes les communes lors de la validation des programmes.

Commission
Aménagement



Haies et vergers

Stage haies

Suite du travail d'élaboration de la TVB Trame Verte et Bleue

Commission
Aménagement



Haies et vergers

Stage 6 mois

- Réhabilitation des vergers autour de la colline de Sion
Etat des lieux, cartographie, préconisations d'entretiens, recherche des propriétaires, sensibilisation des particuliers ou évaluation du potentiel de valorisation économique
- Implantation de haies : adapter le type de haie aux besoins (coupe-vent, biodiversité, bois de chauffage...), définir les modalités d'implantation et de gestion avec les exploitants et les communes concernées

Commission Aménagement

Déneigement

- 12 prestataires dont deux communes
- Temps moyen passé par commune : 45 mn
- Rappel des recommandations : s'équiper de pneus neige, adapter sa vitesse et anticiper ses déplacements, dégager la chaussée, élaguer les arbres en bordure de route...
- Conventonnement d'un linéaire de 65 km avec le CD54 (saison 2022-2023)
- Retour des communes sur leurs parcours

Carte circuit de déneigement des routes communales et des tronçons départementaux sous convention avec le CD54 - nov2022

La compétence déneigement est normalement indissociable de la compétence voirie, la situation de la CCPS est atypique. Nous rencontrons des difficultés à recruter suffisamment de prestataires de déneigement pour pouvoir nous garantir une marge de manœuvre.

Les membres de la commission soulignent que le service rendu est très qualitatif en dehors de certains imprévus et qu'il faut ménager nos déneigeurs. Ils reconnaissent que la plupart réalisent le déneigement pour rendre service et pas par intérêt financier.

Les blocages techniques sont traités au cas par cas pour maintenir la qualité du service.

DIVERS

Les membres de la commission abordent la question des anciens panneaux implantés dans certaines communes de la CCPS

➔ Cette question est abordée et traitée par la commission « Dynamisme culturel et promotion territoriale », le lien sera fait entre les deux commissions sur ce sujet

➔ Un groupement de commande sera proposé aux communes pour le balayage de la voirie, en plus des groupements de commande habituels (sel, enrobé à froid, émulsion de bitume)